**APAMSP –32 rue de Rémenauville 54000 NANCY**

**Règlement de consultation de Maîtrise d’œuvre**

**1 - Maître d’ouvrage**

APAMSP - 32 rue de Réménauville - 54000 Nancy

Association de droit privé, soumise à l’application du Code des Marchés Publics.

**2 - Objet de la consultation**

Recrutement d’une maitrise d’œuvre pour la rénovation/réorganisation d’une école maternelle désaffectée, en vue de sa reconversion en accueil de jour d’un CAMSP- accueil et consultations d’enfants âgés de moins de 6 ans.

Le projet est situé à LUNEVILLE – 54300 : Ecole des Cerisiers – 8, Rue de Vic – L’école est implantée sur la parcelle AO 566, d’une surface 2 770 m².

**3 - Documents de consultation remis aux Maîtres d’œuvre**

Le présent règlement de consultation

Le cahier des charges du projet, avec indication de l’enveloppe prévisionnelle des travaux.

Les annexes relatives au bâtiment existant :

* Plan 1/200° - PDF
* Plan d’arpentage
* Plan des servitudes
* Absence DPE
* Diagnostic amiante en vue de la vente (Visuel, et non destructif)
* Rapport de visites opérées par Christiane TOURNIER - Architecte

*Nota : l’APAMSP a signé un compromis de vente avec la Ville de Lunéville, propriétaire du site. L’échéance du compromis est au 30/10/2020, cette date étant susceptible d’être reportée de 2 mois en raison du confinement.*

**4 - Mission du Maître d’œuvre**

La mission de la Maîtrise d’œuvre comportera la mission de base de Maîtrise d’œuvre, avec les éléments de missions suivants :

DIAGNOSTIC, AVANT-PROJET, PROJET, ASSISTANCE CONTRATS DE TRAVAUX, VISA, DIRECTION DE L’EXECUTION DES TRAVAUX, ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION.

Les éléments de mission complémentaires prévus sont SYSTEME SECURITE INCENDIE, ORDONNANCEMENT ET PILOTAGE DU CHANTIER.

L’équipe de Maîtrise d’œuvre, comprenant un ou des architectes, pourra s’adjoindre un ou des bureaux d’études spécialisés en structure et fluides. En cas de groupement, le groupement de maîtrise d’œuvre sera constitué en cotraitants solidaires.

**5 - Composition de l’offre**

L’offre comprendra au minimum :

* La présentation du candidat, références de moins de 5 ans
* Note d’intention architecturale et technique, une note d’une page au maximum,
* La vérification de l’enveloppe prévisionnelle au regard du projet décrit,
* Une proposition financière pour la rémunération de la mission de maîtrise d’œuvre avec décomposition par éléments de mission, à libeller sur papier entête,
* Précision sur les cotraitants pressentis.

**6 - Date limite et modalités de remises des offres**

Les candidats sont invités à se faire connaître en communiquant leur acte de candidature et offre à n.derfouli@apamsp.fr par mail ou par voie postale au 32 rue de Rémenauville, 54000 NANCY, avant le 25 juin 2020.

**7 – Suites données à la consultation**

Le choix du candidat retenu sera fait par le Bureau de l’Association ou la commission ad hoc émanant de ce dernier, sous un délai maximal de 4 semaines.

Le Maître d’ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation, en particulier, en raison d’évènements inconnus à ce jour.

**8 – Date de publication de l’avis d’appel à candidature**

2 juin 2020

Fait à NANCY le 2 juin 2020 – Noah DERFOULI – Directrice générale